



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'environnement, des
transports, de l'énergie et de la communication
Palais fédéral Nord
3003 Bern

Document PDF et Word à :
EnV.AEE@bfe.admin.ch

Fribourg, le 8 octobre 2018

**Révision partielle de l'ordonnance sur l'encouragement de la production
d'électricité issue d'énergies renouvelables, de l'ordonnance sur l'énergie et de
l'ordonnance du DETEC sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité -
Ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Nous nous référons au courrier du 4 juillet 2018 sur l'objet cité en titre, lequel a retenu toute notre attention. Nous avons l'honneur de vous transmettre notre détermination y relative.

Après analyse des documents transmis, nous saluons la révision partielle des ordonnances citées en titre et vous informons que nous n'avons pas de remarque particulière à formuler.

En vous remerciant de nous avoir consultés et de bien vouloir prendre en compte notre détermination, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil d'Etat :


Georges Godel
Président




Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat